

relever les revenus maximums prévus à leur égard. A mon avis, nous n'en ferons jamais assez pour les aveugles. N'ayant jamais perdu l'usage de mes yeux, même temporairement, j'imagine difficilement ce que peut être la vie pour celui qui est atteint de cécité. Il me semble que nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour améliorer le sort des aveugles.

Étudios maintenant un problème qui inquiète la Colombie-Britannique peut-être plus qu'aucune autre province. En plus des facteurs que j'ai mentionnés,—la salubrité de notre climat et les autres avantages climatiques,—la vie tranquille qui caractérise notre province y attire un grand nombre de gens âgés venant de toutes les parties du pays. Nous sommes heureux de les accueillir. Plusieurs d'entre eux sont des retraités et ne manquent pas d'argent, mais nombre d'autres doivent gagner leur vie et arrivent chez nous avec leur famille. Nous nous réjouissons de les accueillir tous, mais le fait demeure que leur présence a contribué à créer un problème.

En 1954, la Colombie-Britannique comptait 1,266,000 âmes. Je tiens à souligner que, la superficie de la province n'étant que de 366,000 milles carrés, on peut dire qu'il y a trois personnes au mille carré, dont la plupart sont concentrées le long de la côte. Sur cette population de 1,266,000, 13 p. 100 avaient 65 ans ou plus, comparativement à la proportion correspondante de 8.5 p. 100 pour le Canada tout entier. Et 20 p. 100 de cette population avaient entre 45 et 64 ans. J'arrive ici à un aspect de la question qui m'intéresse particulièrement. A Victoria, nous avons la plus haute moyenne, au Canada, des gens qui dépassent 65 ans. Nous comptons un citoyen sur six qui a franchi cet âge. Je répète que ce fait souligne mieux que bien des volumes les avantages climatiques et autres de la province. Nous n'avons ni trop de neige, ni de temps trop chaud ou trop froid, ni moustiques, ni tornades, ni d'autres inconvénients qu'on trouve dans d'autres régions du Canada. Le pourcentage des gens dépassant 65 ans, comparativement à toute la population de Victoria, a quadruplé depuis 1941. Certains retraités sont arrivés chez nous avec de respectables économies, mais plusieurs autres ne vivent que grâce à de faibles pensions. Parmi ceux-ci se trouvent des fonctionnaires fédéraux et provinciaux, ainsi que des anciens combattants épuisés qui ne touchent que de minces pensions. Tous ces gens en arrachent littéralement et, je crois que la statistique révèle que plusieurs d'entre eux sont chômeurs.

A la fin d'octobre 1954, les dossiers de la Commission d'assurance-chômage démontraient que Victoria comptait 2,375 hommes et femmes en chômage. Sur ce nombre, 331

personnes avaient 65 ans et plus, ce qui équivalait à 13.93 ou presque 14 p. 100 du total. Le chômage général, dans toute la Colombie-Britannique, atteint presque la même proportion. Le 28 octobre, sur 8,171 demandes de travail soumises par des gens âgés de 45 ans ou plus, 2,731 de ceux-ci avaient 65 ans ou plus. En chiffres ronds, 39 p. 100 des chômeurs et 8.5 p. 100 des chômeuses avaient 45 ans ou plus.

Je veux signaler aux honorables sénateurs qu'un problème d'ordre psychologique se pose ici. Peu à peu nous en arrivons à accepter vaguement et peut-être sans nous en rendre compte, les slogans: "Trop vieux à 45 ans" et "Retraite à 65 ans". Je crois qu'en exposant cette question ici, je m'adresse à un auditoire sympathisant, car si, au Sénat, nous étions mis arbitrairement à la retraite à 65 ans, la Chambre perdrait certains de ses meilleurs membres, y compris, évidemment, moi-même. Je parle donc en connaissance de cause. Il est grand temps que nous nous rendions compte que l'application d'une norme chronologique à la capacité de gain, aux aptitudes et capacités des hommes et des femmes, doit être abandonnée. Certaines personnes sont déjà trop âgées à 35 ans, tandis que d'autres peuvent encore faire un bon travail à 80 ans. Qu'est-ce que le monde serait devenu, si l'on avait contraint sir Winston Churchill à prendre sa retraite à 65 ans? Je puis nommer nombre d'hommes et de femmes au Canada qui ont fourni leur plus grand apport à la vie canadienne après avoir atteint l'âge de 65 ans. Malgré cela, nous disons encore aux fonctionnaires civils et aux employés de l'industrie qu'ils doivent se retirer à cet âge. Malheureusement aussi, si l'un d'eux perd son emploi à l'âge de 35 ou de 40 ans—ce qui peut arriver à n'importe qui sans qu'il y ait de sa faute,—et s'il essaie d'obtenir un nouvel emploi, on lui fait l'objection qu'il est trop vieux. Il s'ensuit une réduction de la période durant laquelle les hommes et les femmes peuvent gagner suffisamment d'argent pour pourvoir à leur vieillesse. J'ai souvent été témoin de telles choses.

C'est chose tragique, à mon sens, qu'un homme de quarante ou de quarante-cinq ans, à l'apogée de sa capacité de produire et qui, comme chef de famille doit faire face au maximum de responsabilités, au moment où ses enfants grandissent et voudraient recevoir une instruction supérieure, s'entend dire sans plus de ménagements par les dispensateurs du travail, qu'il est trop âgé. Il nous faut changer notre façon de penser à cet égard. Je crois que le Gouvernement devrait montrer la voie dans ce domaine. Grâce à la gériatrie, on réussit à prolonger la durée de la vie. A une réunion nationale